



La croissance économique et un taux de chômage à son plus bas en 25 ans nous permettent aujourd'hui de redistribuer les fruits de la prospérité.

Chacun peut tirer profit de notre force collective. Nous avons maintenant toutes les possibilités de bâtir l'avenir.

Pour que
tous les maillons
soient forts

BUDGET 2001  2002

C'est **votre** budget. Consultez-le.
www.finances.gouv.qc.ca

Québec 
Ministère des Finances

Québec 

« Nous voulons renforcer
chacun des maillons
qui composent notre société. »

La vice-première ministre et ministre d'État
à l'Économie et aux Finances, M^{me} Pauline Marois,
à l'Assemblée Nationale du Québec, le 29 mars 2001.

Le budget 2001-2002 se caractérise par sa rigueur et sa prévoyance mais également par la volonté d'une redistribution équitable de la prospérité entre tous et chacun et un investissement important dans notre développement collectif.

Depuis quatre ans, le Québec connaît une croissance économique remarquable et s'il faut demeurer prudent face à l'avenir, le moment est cependant propice à l'intensification de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Une offensive majeure, inspirée par la solidarité

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ **300**
ET L'EXCLUSION millions

« Depuis 1996, 140 000 adultes et 100 000 enfants ont quitté l'aide sociale, mais il faut continuer de partager la prospérité plus équitablement entre les personnes. »

- ▶ Augmentation des prestations d'aide sociale de 2,5% pour 250 000 ménages dès le mois de juin.
- ▶ Création du programme ACTION EMPLOI pour les personnes recevant des prestations d'aide sociale depuis au moins trois ans. Ce programme leur offrira un supplément équivalant à 3 \$ l'heure la première année, 2 \$ la deuxième et 1 \$ la troisième, si elles occupent un emploi à temps plein.
- ▶ 100 millions de dollars pour parer aux besoins les plus pressants, notamment en logement social.





DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS RESSOURCES **800 millions** sur trois ans

« Le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Mauricie, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine contribuent à la richesse collective du Québec et au maintien de sa position concurrentielle sur les marchés mondiaux. »

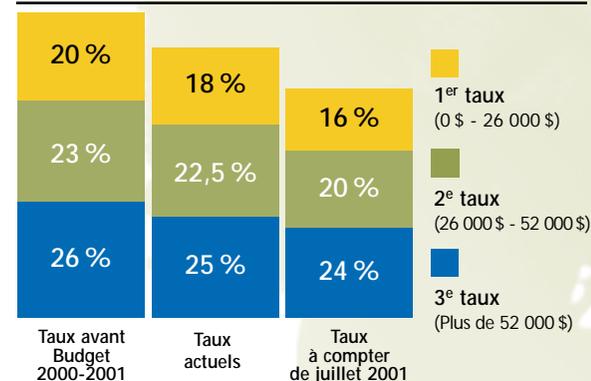
- ▶ Impôt zéro pendant dix ans sur le revenu, le capital et la masse salariale pour les PME manufacturières situées dans les régions ressources éloignées.
- ▶ Crédit d'impôt de 40 % sur les salaires pour la transformation des ressources naturelles.
- ▶ 142 millions de dollars sur trois ans pour la diversification économique et le développement de créneaux d'excellence.
- ▶ 265 millions pour appuyer le développement des ressources forestières et soutenir l'exploration minière.
- ▶ Des mesures étendues à toutes les régions pour faciliter le financement des PME et la création d'entreprises.
- ▶ Création d'un nouveau fonds en collaboration avec le Mouvement Desjardins, pour orienter le capital de risque vers les coopératives et les régions.

RÉDUCTION DES IMPÔTS **3,5 milliards** sur trois ans

« Le gouvernement du Québec s'est engagé à réduire les impôts des particuliers. Le budget de cette année amplifie et accélère cette tendance, surtout pour les familles, la classe moyenne et les moins bien nantis. »

- ▶ Une baisse additionnelle de 1 milliard de dollars, effective le 1^{er} juillet.
- ▶ La réduction de l'impôt des particuliers atteindra 3,5 milliards de dollars pour les trois prochaines années.
- ▶ En ajoutant les baisses d'impôt de cette année à celles de l'année dernière, les contribuables bénéficieront d'une réduction moyenne d'impôt de 20 % en 2002.
- ▶ La réduction d'impôt supplémentaire pour les familles est devancée, et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2001.
- ▶ L'indexation automatique est devancée d'un an et entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2002.

TAUX D'IMPOSITION PAR TRANCHE DE REVENU IMPOSABLE



RÉDUCTION DE L'IMPÔT DES PARTICULIERS

(en dollars)	EN 2001		EN 2002	
	Budget 2001-2002	Baisse Totale ¹	Budget 2001-2002	Baisse Totale ¹
Couple ayant deux enfants et deux revenus				
40 000 \$	375	1 124	254	1 433
50 000 \$	585	1 704	412	2 141
75 000 \$	672	1 556	871	2 310
100 000 \$	895	2 004	1 235	3 034
Personne vivant seule				
20 000 \$	128	385	129	538
30 000 \$	243	678	308	979
40 000 \$	371	863	495	1 274
75 000 \$	636	1 478	772	2 191

1. Impact du Budget 2000-2001 et du Budget 2001-2002.

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX **2 milliards**

« L'accès aux services de santé pour tous, indépendamment de la condition financière, est l'une des priorités des Québécoises et des Québécois et de leur gouvernement. »

- ▶ Ajout de 1,3 milliard de dollars aux budgets de fonctionnement et création d'une réserve de 600 millions, notamment pour accentuer la modernisation du réseau et amorcer la mise en place des recommandations de la Commission Clair, notamment des groupes de médecins de familles.
- ▶ Injection de 45 millions sur trois ans, pour consolider les services de base à l'enfance et à la jeunesse.
- ▶ 32 millions pour soutenir de façon permanente les services à domicile rendus par les entreprises d'économie sociale.
- ▶ 30 millions pour améliorer les conditions de vie des personnes âgées en perte d'autonomie.
- ▶ Addition de 10 millions de dollars cette année et de 5 millions les années suivantes, pour un plan d'action de développement de l'excellence sportive.

ÉDUCATION ET JEUNESSE **730 millions**

« L'éducation est notre meilleur investissement pour l'avenir. En continuant d'y consacrer des sommes importantes, nous pourrions nous maintenir dans le peloton de tête des pays industrialisés. »

- ▶ 730 millions de dollars de plus à l'éducation, dont 200 millions pourront servir pour la modernisation des réseaux, le soutien de la réforme et l'achat de manuels scolaires.
- ▶ Tous les engagements pris au Sommet du Québec et de la Jeunesse respectés et les contrats de performance avec les universités, honorés.
- ▶ 72 millions pour encourager la réussite scolaire.
- ▶ 38 millions pour bonifier le régime d'aide financière aux étudiants.
- ▶ Prolongation et bonification du crédit d'impôt pour stages en milieu de travail.
- ▶ Les bourses d'études dorénavant totalement exemptées d'impôt.



CRÉATION D'EMPLOIS

« Le gouvernement entend soutenir les programmes porteurs d'emplois, améliorer les infrastructures et contribuer à l'apport de la culture dans l'économie. »

La croissance économique

- ▶ Le programme FAIRE ou Fonds pour l'accroissement de l'industrie privée a fait ses preuves. Il est augmenté de 150 millions de dollars.
- ▶ 250 millions de dollars seront investis sur trois ans pour des infrastructures dans le domaine de la recherche.
- ▶ 50 millions supplémentaires seront destinés à l'Institut national d'optique et à l'augmentation du nombre de diplômés en optique et photonique.
- ▶ 865 millions de dollars seront consacrés à l'amélioration du réseau routier, soit 155 millions de plus que l'an dernier.

La culture

- ▶ 33 millions de dollars de plus, sur quatre ans, octroyés au Conseil des arts et des lettres du Québec pour encourager la création artistique.
- ▶ 23 millions pour des initiatives culturelles en région.
- ▶ Investissements de 30 millions dans les équipements culturels.
- ▶ 16 millions pour la création de deux réserves muséologiques collectives à Montréal et à Québec.
- ▶ 12 millions sur cinq ans pour la consolidation de la mission culturelle de Télé-Québec.

L'environnement

- ▶ Création d'un programme conjoint d'enfouissement des fils électriques : 300 millions.
- ▶ 40 millions de dollars sur trois ans pour notamment :
 - mettre en œuvre une politique de gestion de l'eau;
 - appuyer la réduction de la pollution agricole;
 - renforcer le programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

LE DÉFICIT EST TOUJOURS À ZÉRO ET NOUS CONSACRONS UN DEMI-MILLIARD DE DOLLARS AU REMBOURSEMENT DE LA DETTE